



**Maître Charlotte GUILLAUBEY**

Successesseur de Me BARBIER  
Détenteur des minutes de Me METTON

**Liste des documents à fournir par l'ACQUEREUR :**

**Identité de l'Acquéreur :**

- Si personne physique
  - Questionnaire état civil
  - Copie de la carte d'identité
  
- Si personne morale
  - Statuts
  - K-bis

**Dans tous les cas il convient de fournir :**

- RIB daté et signé
- Liste des éventuelles conditions suspensives

Exemple : travaux nécessitant un permis de construire ou une déclaration préalable, prêt, etc

En cas de demande de prêt : simulation bancaire

- Les quotités d'acquisition en pourcentage

**En cas d'acquisition d'une parcelle de terrain par le fermier en place :**

- Attestation MSA datant de moins d'un mois
- Copie du bail

**En cas d'acquisition par un locataire en place :**

- Copie du bail

**Prévoir le versement d'une provision de 450,00 euros à l'ordre de l'office notarial à l'effet de couvrir les frais des premières pièces demandées.**

Cette liste de pièces nécessaires est non exhaustive.

Elle devra être adaptée en fonction de chaque dossier.

Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter l'étude au **04.77.27.28.77** ou par mail à l'adresse **office.42040@notaires.fr**.